UNE AGENCE POUR L'EAU

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie s'engage depuis plus de 40 ans aux côtés des élus et des usagers de l'eau pour protéger l'eau du Bassin Artois-Picardie afin de fournir à tous une eau de bonne qualité.

Etablissement public du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie, elle est l'une des 6 agences de l'eau chargées de mettre en œuvre la politique nationale de l'eau et des milieux aquatiques.

L'Agence de l'Eau collecte, par le biais d'une partie de la facture d'eau, des redevances auprès des habitants et perçoit directement des redevances auprès de tous les autres usagers de l'eau - agriculteurs, industriels ou collectivités - pour l'eau prélevée, pour les pollutions et activités ayant un impact sur la qualité des eaux. C'est ce que l'on appelle le principe du «pollueur-payeur».

Ces redevances sont ensuite redistribuées sous forme d'aides financières (subventions ou avances sans intérêt) en faveur de ces mêmes usagers qui mettent en œuvre des actions de lutte contre la pollution de l'eau dans le domaine de l'assainissement, de l'eau potable ou de la restauration des cours d'eau par exemple.

Le montant des aides et des redevances est décidé dans le cadre d'un programme pluriannuel d'intervention approuvé et adopté par le Conseil d'Administration, après avis du Comité de Bassin. Ces instances réunissent les collectivités territoriales, les usagers de l'eau et les représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Le rôle de l'Agence et des instances de bassin est d'assurer la cohérence de toutes les interventions destinées à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. C'est aussi de définir les secteurs prioritaires d'intervention au regard des enjeux et de la réglementation européenne et nationale.

Le programme d'intervention mobilise 1 milliard d'euros d'aides pour la période 2013-2018.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - www.eau-artois-picardie.fr

Mission Mer du Nord
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal
BP 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 76 - Fax : 03 27 99 90 15

Mission Picardie
64 bis, rue du Vivier - CS 91160
80011 Amiens Cedex 01
Tél. : 03 22 91 94 88 - Fax : 03 22 91 99 59

Mission Littoral
Centre Directionnel - 56, rue Ferdinand Buisson
BP 217 - 62203 Boulogne-sur-Mer cedex
Tél. : 03 21 30 95 75 - Fax : 03 21 30 95 80

Crédits photo : Alexis THERY / Benoît GALLET / Baptiste HUBERT - Conception graphique : AEAP. IPNS septembre 2016.

LES TRAVAUX DE RENATURATION DU SITE DE L'ÉTANG DE LA GALOPERIE

Parc naturel régional de l'Avesnois

Amor la force de la nature

Conservatoire d'espaces naturels Nord - Pas-de-Calais

Fédération départementale pêche 59

Région Hauts-de-France

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

LES TRAVAUX DE RENATURATION DU SITE DE L'ÉTANG DE LA GALOPERIE

Le site de l'étang de la Galoperie se situe sur la commune d'Anor, dans le bassin versant de l'Oise Amont.

Il s'étend sur plus de 50 hectares et est occupé sur près de 7 hectares par un plan d'eau situé le long de la rivière d'Eau d'Anor.

Ce site offre une grande diversité de milieux par la présence de la zone humide notamment, mais aussi de boisements anciens et de prairies. Autant d'éléments propices au développement d'habitats naturels et d'espèces de plantes et d'animaux tels que des coléoptères aquatiques, des reptiles, des amphibiens, ou encore des coccinelles, des libellules, et quelques 70 espèces d'oiseaux…

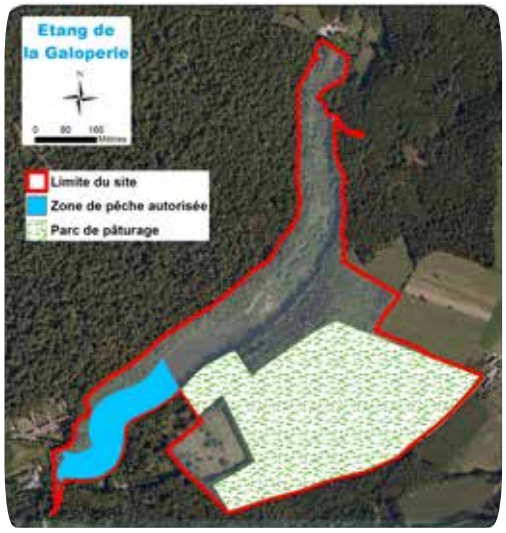

Cordulie à deux taches

Un espace remarquable à préserver

La dégradation de ces milieux constatée depuis plusieurs décennies constitue une menace pour cet environnement. C'est pourquoi, en 2013, le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais, s'est porté acquéreur du site avec l'aide financière de l'agence de l'eau.

Afin de préserver cet espace constituant un enjeu majeur pour la biodiversité régionale, un plan de gestion a été réalisé pour les années 2014 à 2018 en partenariat avec les acteurs du territoire.

Des objectifs… un plan de gestion

A partir des enjeux identifiés, un programme de travaux a été mis en œuvre. Il concerne notamment la restauration de la continuité écologique, de la végétation des bords des étangs. Il prévoit également la restauration de l'originalité paysagère et écologique des prairies et du bocage.

A noter que des panneaux de présentation du site permettent une meilleure appropriation par le public de ses enjeux écologiques.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais et la Fédération de Pêche du Nord ont travaillé ensemble à la mise en œuvre d'une pêche durable sur ce site, permettant la pratique de ce loisir en cohérence avec le futur statut de réserve naturelle régionale.

Potamot nageant

Cette activité et la randonnée pédestre s'inscrivent dans la volonté de développer un tourisme vert original dans le secteur de la Galoperie.

Enfin, l'activité agricole a repris sa place sur près de 15 hectares pour participer à la restauration des milieux prairiaux.

Les travaux de renaturation de l'étang de la Galoperie ont été inaugurés le 9 septembre 2016.

Pâturage bovins

Surface de la zone humide :
50 ha

Coût total de l'opération :
793 628 €TTC

Dont :

Acquisition foncière :
745 974 €

Etude du plan de gestion :
20 000 €

Travaux de restauration et d'entretien (années 2014 et 2015) :
27 654 €

Participation financière cumulée de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie :
396 814 €